

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE DIX JUIN À QUATORZE HEURES ET TRENTE MINUTES



**E
x
p
é
d
i
t
i
o
n**

Maître Frédéric BRINGUIER

Associé de la SAS ACTES7

55 Quai de Bosc « Le Majestic I »
34200 SETE

90842

Tél : 04 67 18 65 75

Site : bringulier-caussil.fr

Mail : contact@bringulier-caussil.fr

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

EXPÉDITION

LAN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE DIX JUIN À QUATORZE HEURES ET TRENTE MINUTES

À la requête de :

LA LYONNAISE DE BANQUE, Société Anonyme au capital de 260.840.262 €, dont le Siège est à LYON (69001) : 8 rue de la République, immatriculée au RCS de LYON sous le n°954 507 976, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général domicilié audit Siège en cette qualité.

Lesquels faisant élection de domicile en mon Etude m'ont exposé ce qui suit : me requiert afin de dresser les détails descriptifs d'un bien appartenant à ©AVOVENTES.FR bien situé sur le territoire de la commune d'Agde, 73 avenue des Sergent, cadastré section CE numéro 24, pour une contenance de 40 ares et 09 centiares, et notamment le lot 188 et le lot 295.

SUR QUOI :

Nous, SAS ACTES7, Commissaires de Justice à la résidence de Sète, 55 quai de Bosc B.P63 34201 Sète Cedex, Frédéric BRINGUIER, Commissaire de Justice associé, soussigné.

DÉFÉRANT A LA PRÉSENTE RÉQUISITION

Certifie m'être rendu ce jour sur le territoire de la commune d'Agde au 73 Avenue des Sergents, en présence de ©AVOVENTES.FR j'ai constaté ceux qui suit :

Le lot 295 est un appartement de type studio cabine situé au troisième étage, portant le numéro 310. Il a une superficie privative totale de 24.37 m².

On y accède par une porte en menuiserie bois donnant sur un couloir cabine. Le sol est en parquet.

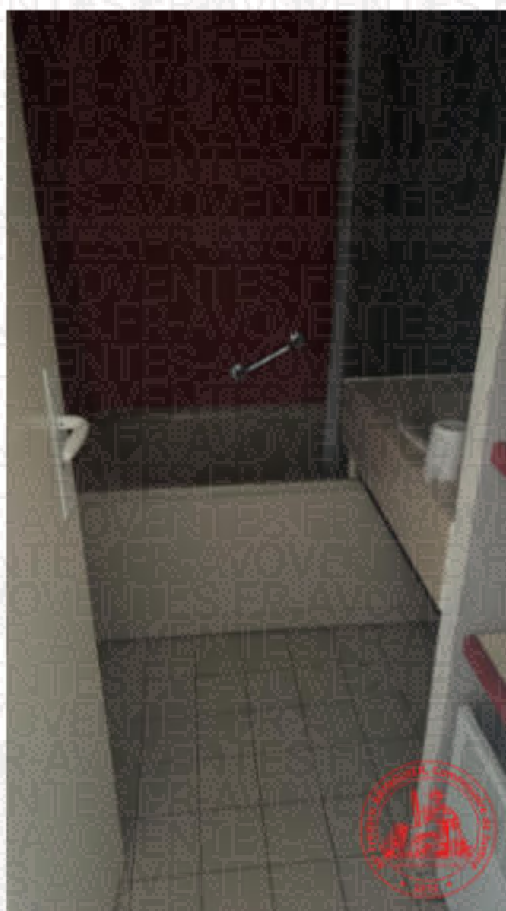


Je constate que les murs et le plafond présentent une finition en projection de gouttelettes.



À ma droite, je constate la présence d'une pièce à usage de salle de bain : le sol est en carrelage, les murs sont faïencés et en plâtre peint. L'équipement sanitaire comprend une baignoire, un meuble vasque, une cuvette WC, un radiateur électrique.

Une autre porte permet d'accéder à un placard.



Ensuite, par une ouverture, on accède à une pièce à usage de séjour-cuisine : le sol est en parquet avec une partie carrelage autour de la cuisine. Les murs sont à projection de gouttelettes tout comme le plafond.

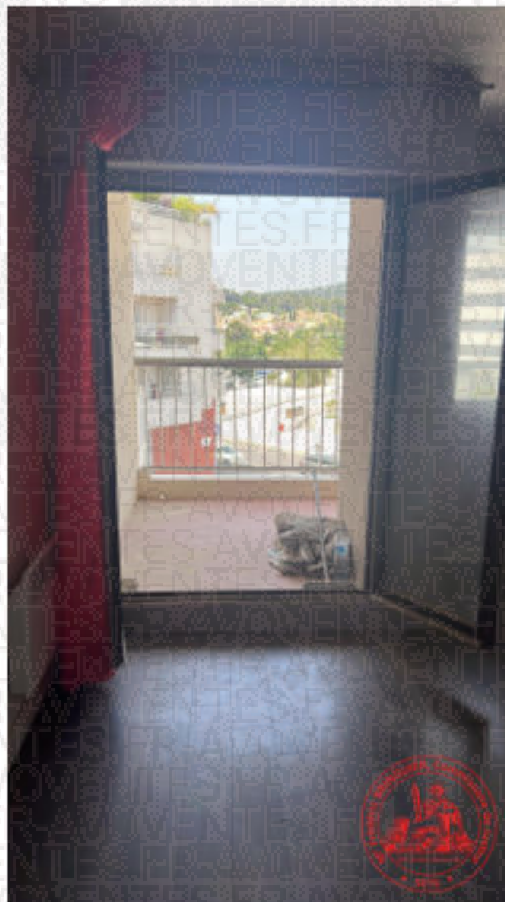
Il y a ensuite un coin cuisine avec un évier en bac inox, une plaque de cuisson, des placards en partie basse et partie haute.

A proximité, présence également de placard en partie haute et partie basse.



Au niveau du jour, je constate la présence d'une double porte-fenêtre à deux battants en menuiserie bois donnant sur une petite terrasse, et deux fenêtres châssis fixe .

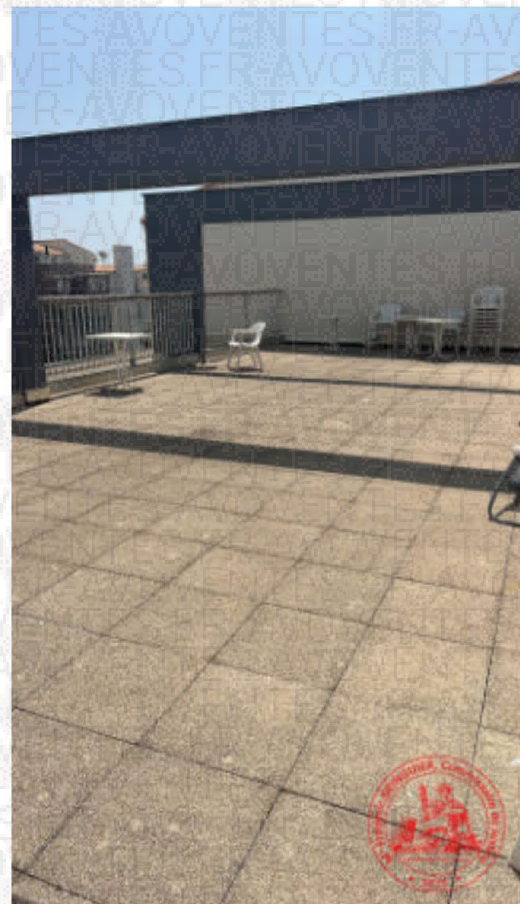
Le chauffage est assuré par un convecteur électrique et un appareil de climatisation. Les volets sont électriques.

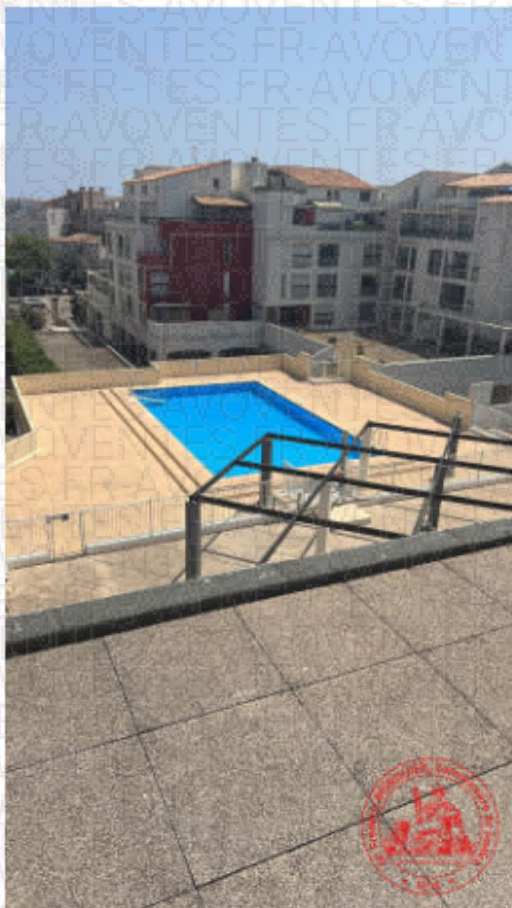


La terrasse a un sol en terre cuite et est couverte.



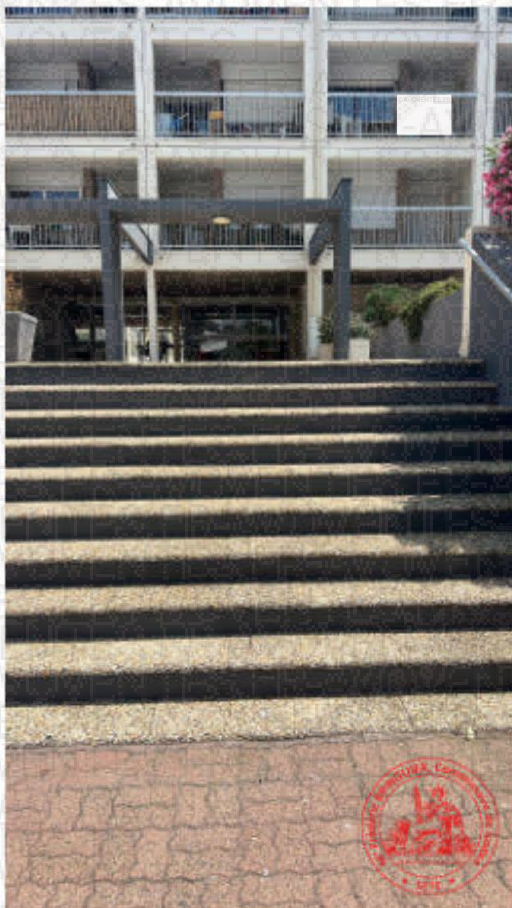
Cet appartement est actuellement vide de tout occupant. Il est situé dans un immeuble équipé d'un ascenseur, d'une piscine, d'un solarium, et d'une laverie.





Le lot 188 est une grande place de parking en sous-sol, où il est possible de garer deux voitures.





Le syndic gérant le bien est LOGESYC situé au 16 et 18 Avenue Domitienne, Immeuble le Forum 34500 Béziers, ayant une antenne à Agde et le siège à Béziers.

DONT ACTE

Coût de l'Acte Arrêté du 28 février 2020	
Émolument HT	350,00€
Sous-Total HT	350,00€
TVA 20,00%	70,00€
Total TTC	420,00€

Le Commissaire de Justice soussigné
Maître Frédéric BRINGUIER

